



## DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DETR POUR LA MODIFICATION DES ARRETS DE BUS ROUTE DE GUIDON

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Commune de ROBERVAL

Séance du 13 septembre

L'an deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel VERPLAETSE, maire.

Etaient présents : Michel VERPLAETSE, Maire,  
Hervé RENAULT, Michel SINEAU, Adjoint au Maire,  
Aurore BOUCHENEZ, Ludovic CASTAGNONI, Sylvie DARAS, Didier HIMPE, Sylvie LECLAIR, Michel PIETRAS, Conseillers Municipaux.

Etaient absents :  
Christian VAN WETTEREN donne pouvoir à Hervé RENAULT  
Virginie RENAULT

M Didier HIMPE, est désigné(e) secrétaire de séance.

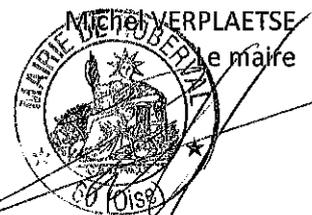
M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil de la nécessité de délibérer pour solliciter auprès de la D.E.T.R, une subvention pour la modification des arrêts de bus « route de Guidon ».

Monsieur VERPLAETSE met au vote.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité pour solliciter auprès de la D.E.T.R, une demande de subvention pour les travaux pour la modification des arrêts de bus « route de Guidon », et à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait à ROBERVAL  
Le 20 septembre 2022



Transmis au représentant de l'Etat le : .....  
Publié le : .....  
Affiché le : .....  
Mis en ligne le : .....  
Le Maire